

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 11 mars 2008, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions SNEP.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 120 000 actions (soit 5% du capital) ;
- Prix maximum d'achat et de vente : 1 850 DH
- Prix minimum d'achat et de vente : 1 350 DH
- Durée du programme : 18 mois à compter du 31 mars 2008.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 28 mars 2008.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de SNEP et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/008/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières